

# *Le Journal* D'UNION

N°86 - Janvier 2016

Les rues changent  
de noms à  
**Badménil**

**2**

**Rue  
Saint-Pierre**

**7**

**Ruelle  
de l'église**

...

page **12**



Dossier : le déneigement

### EDITORIAL DU MAIRE

**3**

### ACTUALITÉS

- 4 - 5** Saint-Nicolas dans les écoles .  
Le temps de l'avent pour Gernsbach et Baccarat. Inscriptions écoles maternelles du Centre et Humbépaire. Pose du sapin de Noël. Illuminations de la ville .  
La banque alimentaire .Evaluation du foyer des personnes âgées . Départ de Madame La Sous-Préfète

### NOTRE VILLE

- 6 - 8** Elevage et alimentation à l'école du Centre . Démarche citoyenne . Médaille de la famille français . Spectacles scolaires de fin d'année . Téléthon 2015 Informations touristiques . Demie-heure musicale . Forum des métiers pour les collégiens . La photo du mois . Prochain conseil de quartier . Marche nocture .  
Marché de Noël .
- 13-14** Nippon Kempo . Cultiv'Form .  
Tribune libre .

### DOSSIERS

- 9 - 12** Dossier : le nouveau Badménil  
Dossier : Déneigement

### Permanences, état civil culture

- 15** Permanences . Etat civil . Exposition .  
Conférence

### CUISINE

- 16** Le cervelas

### Souvenir

- 17** Souvenirs  
Expressions . Citation

### JEUX

- 18** Mots croisés  
Sudokus

### A L'AFFICHE

- 19** Cinéma  
Lecture

### AGENDAS

- 20** BACCARAT  
RAON-L'ETAPE  
Numéros utiles  
Ordures ménagères
- 2**

Illuminations de Noël



page **5**

Forum des métiers 2015

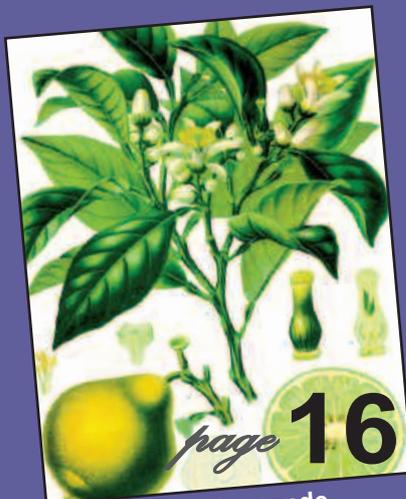


page **7**



page **8**

La photo du mois



page **16**  
Conférence : le monde fascinant des agrumes

@ [www.ville-baccarat.fr](http://www.ville-baccarat.fr)

Directeur de la publication	Jocelyne CAREL
Rédaction, mise en page, photos	Marion SANCIAUME Jocelyne CAREL
Couverture	Le nouveau Badménil
Imprimeur	Imprimerie LORMONT ZA Helleule 2 88100 St Dié-des-Vosges
Distributeur	Mairie de Baccarat
Dépôt légal	N°08/00002 - 11/08/08
Mairie de Baccarat	2 rue Adrien Michaut 54 120 BACCARAT T. 03.83.76.35.35 F. 03.83.76.35.30
Trait d'Union	03.83.76.35.36

Voir la vidéo  
sur notre site internet



Nous voici au seuil d'une nouvelle année qui vient clore un exercice 2015 particulièrement morose, dans un contexte national et international qui inquiète à l'heure de la tentation, plus que grande, du repli sur soi et d'un individualisme sclérosant.

2016 sera une année de défis, notamment pour l'ensemble des responsables publics qui devront poursuivre la lutte contre le chômage et la précarité, développer davantage les actions de solidarité pour former un lien essentiel entre nous tous.



Pour la municipalité, l'une des priorités de cette année 2016 sera d'encourager le retour aux valeurs, en particulier le civisme et le respect. Il s'agit, en somme, de valoriser l'estime de l'action publique, de respecter son prochain et de savoir vivre à ses côtés.

Mais ces vertus de générosité et de solidarité ne sauraient se confiner au rôle de simples accessoires thématiques, à n'utiliser qu'en période de vœux ou à des lendemains qui déchantent ! Il s'agit d'une attitude que chacun se doit d'adopter, tout au long de l'année, afin de contribuer à l'avènement d'une société davantage tournée vers l'intérêt général et que n'encourage pas le recours aux extrêmes.

Dans ce contexte, nous devons être tous unis et debout et ne pas oublier que la « génération Bataclan » a souffert à cause de l'obscurantisme et du terrorisme d'une poignée de fanatiques. Malgré tout, nous avons le devoir d'avancer et de continuer à vivre. Pour les pouvoirs publics et plus particulièrement les collectivités territoriales, il s'agit de poursuivre avec force et détermination la mise en œuvre d'une politique au service de tous. Faire grandir la ville, permettre à ses habitants de s'épanouir, être présent à chaque instant pour remplir notre mission de service public : tel est le chemin à suivre.

A l'aube d'une année 2016 qui s'annonce difficile pour la collectivité en raison de la diminution des dotations de l'Etat, il n'est pas question pour autant de céder au pessimisme. En dépit des freins financiers, la Commune de BACCARAT concevra avec responsabilité et gravité un budget qui s'annonce raisonnable.

En ces temps de trouble, n'oublions pas l'humain. L'attention portée à autrui, le dialogue, l'écoute et la proximité sont plus que jamais les véritables richesses de notre société.

A BACCARAT, nous partageons ces valeurs et nous répondrons toujours présents !

Avec le conseil municipal, nous vous souhaitons à toutes et à tous une année de paix et de sérénité. Que 2016 apaise les cœurs tourmentés et apporte à tous bonheur et santé.

**Christian GEX**  
**Maire de BACCARAT**

### Saint Nicolas dans les écoles

La Saint Nicolas, tant attendu par tous les petits bachamois est un événement incontournable marquant le début de l'Avent.

St Nicolas est venu à la rencontre de tous les écoliers de apportant à chaque élève un sachet de friandises.

Accompagné du Père Fouettard, beaucoup moins apprécié des enfants, il a été accueilli par des chants, des lectures, des yeux emplis de lumière, pour le grand personnage.

Olivier THIERY, Adjoint aux affaires scolaires, accompagné de Jacqueline LAURENT et Martial BANNEROT, entourent le Saint Patron dans ses déplacements avec les membres du comité des fêtes, fidèles à cette traditionnelle visite.



### Le temps de l'avent pour Gernsbach et Baccarat



Le samedi 28 novembre dernier une délégation de notre ville jumelée conduite par son burgermeister (mairie), M. KNITTEL, est venue comme chaque année apporter la couronne de l'avent en mairie de BACCARAT. Cette dernière a été installée dans le hall d'entrée à la vue de tous pour annoncer la proximité de Noël et de la nouvelle année avec espoir d'un avenir plus serein pour tous. L'inauguration de

cette couronne s'est faite à 11h00 en présence de nombreuses personnes et a donné lieu à des discours des deux maires présents et du Président du comité de jumelage local axés sur la prise de conscience des événements tragiques récents de Paris, partagée par nos deux villes et ses habitants et avec une note d'espoir d'un désir de meilleure coopération dans l'amitié et la solidarité. Cette couronne de l'avent a été accompagnée de deux compositions florales adressées à la paroisse de Baccarat et à la maison hospitalière de notre ville pour y apporter là aussi le même symbole d'amitié et d'espoir dans l'avenir.

Le vendredi 4 décembre, une délégation de notre comité de jumelage s'est rendue à Gernsbach avec notre St Nicolas local pour apporter des friandises aux petits enfants des écoles. Cette tradition bisannuelle entre nos deux villes a permis cette année de visiter l'école maternelle publique Fliegenpilz et l'école maternelle catholique sainte Marie dans la ville de Gernsbach où environ 120 enfants bien sages nous ont accueillis avec enthousiasme et émotions avec des chants dans les deux

langues, des danses, devant la représentation de l'évêque Mire qui les a récompensé chacun leur tour. Le mythe de la fête de Saint Nicolas, dans nos deux pays, marque pour les enfants le début d'une période de prospérité avec l'arrivée de nouveaux cadeaux et d'une certaine joie de vivre.

**Gérard FRANCOIS,**  
Conseiller municipal en charge du jumelage

### Inscriptions dans les écoles maternelles du Centre et d'Humbépaire

Les parents qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée du 4 janvier 2016 doivent se présenter à la Mairie de BACCARAT (ne pas oublier le livret de famille). Catherine VINCENT, chargée des affaires scolaires, les accueillera. Tous les enfants qui auront 3 ans en 2016 ou qui ont eu 3 ans en 2015 sont concernés.

Ces inscriptions ne pourront se faire qu'en janvier.

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à contacter le service scolaire au 03 83 76 06 92.

## Pose du sapin de Noël



Traditionnellement situé sur le parking de la Cristallerie alors que la Municipalité a toujours pris en charge financièrement le sapin de BACCARAT, cette année, le Maire et son équipe ont souhaité

innover en plaçant le sapin de NOËL sur le rond-point de l'Hôtel de Ville. On voit ici les services municipaux à pied d'œuvre, c'était le 25 novembre 2015, à la Sainte Catherine, où, nous dit-on, tout arbre prend racine. A souhaiter pour le rond-point ?

## La banque alimentaire : Deux jours de collecte, un élan de solidarité nationale

Chaque année à l'entrée de l'hiver, les Banques Alimentaires en appellent à la responsabilité de la grande distribution et à la générosité de ses clients pour constituer un stock de denrées à la mesure des besoins et des plus démunis.

Engagés dans la collecte de la banque alimentaire 2015, les 27 et 28 novembre, les 7 bénévoles de l'antenne Bacchamoise ont pu compter sur 90 bénévoles volontaires pour collecter des dons dans les quatre supermarchés de la ville.

2 tonnes 380kg de marchandises ont été collectées. Une école maternelle et des communes environnantes ont également participé à cet élan de générosité.

Merci à tous. Grâce à vous, l'esprit de solidarité, en cette période de fêtes, réchauffe le cœur des familles en difficulté.

**Yvette COUDRAY,**  
Adjointe aux affaires sociales

## Evaluation du foyer de personnes âgées



Par délibération du 30 juin 2015, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de BACCARAT (CCAS) a décidé de lancer une évaluation externe du foyer de personnes âgées. Celle-ci a été confiée à la société DUNAMIS Conseil qui a rencontré la majeure partie des résidents du foyer, les élus et les agents du CCAS. Le rapport sera rendu courant janvier 2016.

En photo, les membres du comité de pilotage et les personnalités invitées pour le lancement de cette évaluation.

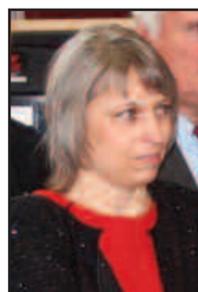
## Illuminations de la ville



Christian GEX, Maire de Baccarat, avait convié l'ensemble du conseil municipal et les services de la ville à l'allumage des illuminations de NOËL, le vendredi 4 décembre 2015 à 18h00 sur le parvis de l'hôtel de ville.



## Départ de Madame La Sous-Préfète



Véronique ISART, sous-préfète de Lunéville, a été nommée directrice de cabinet du préfet de Charente-Maritime.

L'ancienne magistrate trouve dans cette nomination la reconnaissance de l'État pour le travail effectué à Lunéville depuis son arrivée, le 12 septembre 2013. Deux petites années, qui auront

permis à la jeune femme d'imprimer sa marque sur un arrondissement, qu'elle gardera au cœur, dit-elle à quelques jours de son départ.

Avant d'endosser la robe noire de magistrate en 2003, cette avocate au barreau de Paris avait mené une carrière de juriste au sein de plusieurs entreprises, tant en France qu'aux États-Unis. Ce parcours professionnel n'est pas étranger à l'intérêt qu'elle a porté tous ces derniers mois au tissu économique du Lunévillois, nouant des liens privilégiés avec l'ensemble des acteurs de terrain pour aider les PME, mais aussi conseiller les grosses entreprises. D'un abord simple et sympathique, Véronique ISART avait su créer un réseau à la fois professionnel et amical pour répondre à sa mission de serviteur de l'État.

Elle a su accompagner la Commune de BACCARAT dans ses projets et tisser des liens qui ont été fructueux pour les intérêts du territoire.

## Elevage et alimentation à l'école du Centre

Lundi 7 décembre, les élèves des classes CE2, CM1 et CM2 ont accueilli deux animateurs de l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes. Les élèves ont fait un tour d'horizon de l'élevage en France : répartition régionale, les différentes races, l'anatomie des animaux mais également les problèmes rencontrés aujourd'hui: pollution, conséquences des gaz à effet de serre...

Dans un deuxième temps, une diététicienne a montré comment manger équilibré. Les sept groupes d'aliments ont été présentés aux élèves. Elle leur a recommandé de bien manger des aliments de tous les groupes, en faisant attention à limiter la consommation de sucre et de matière grasse.

Pour terminer, les animateurs ont proposé un jeu afin d'apprendre à composer un repas équilibré. Les élèves ont apprécié découvrir ou revoir ces notions nécessaires à un bon équilibre de vie.



## Démarche citoyenne



En raison d'incivilités quotidiennes commises par certains parents d'élèves automobilistes, les élèves de CM1 de l'école de LA SERRE ont décidé de prendre le "taureau par les cornes" en menant une campagne de sensibilisation au respect du passage protégé, situé devant l'école.

En effet, de nombreux parents, pressés par le temps, sans doute, "déposent" leurs enfants en s'arrêtant sur ce passage, bloquant la rue et empêchant d'autres enfants de traverser. Les élèves ont rédigé les slogans et deux fois par jour, à chaque entrée (8h10 et 13h10), ils se relaient par deux pour brandir leur panneau, espérant un effet "d'électrochoc" sur les adultes, censés montrer l'exemple.

Une première campagne sera menée jusqu'aux vacances de fin d'année.

A la rentrée de janvier, il faudra observer si elle a porté ses fruits. Dans le cas contraire, les élèves de CM1 reprendront le flambeau...ou plutôt leur panneau!

## Spectacles scolaires de fin d'année

Les enfants des écoles sont devenus acteurs en ce mardi 15 décembre auprès de Lou, petit ramoneur, qui devait retrouver le traîneau du père Noël...

Un spectacle interactif auquel petits et grands se sont livrés pour la plus grande joie des adultes qui ont réussi à les émerveiller grâce à ce choix de représentation.

Chansons, tours de passe-passe, effets de scènes ont parsemé d'éclat et de bonne humeur ce moment traditionnel où toutes les écoles se retrouvent à la salle des fêtes. Les prémices d'un Noël que la neige devrait boudier cette année mais qui sait...

## Médaille de la famille française Promotion 2016

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement de nombreux enfants.

Peuvent obtenir cette distinction :

- Les mères de familles ou les pères de famille élevant ou ayant élevé au moins quatre enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, qui, dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constant pour assurer leur rôle de parents dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles.
- Les personnes qui, au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seules pendant au moins deux ans leurs frères et sœurs.
- Les personnes élevant ou ayant élevé seules pendant au moins deux ans un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins.
- Aux veufs et veuves de guerre qui, ayant au décès de leur conjoint, élevés seuls trois enfants et dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans.
- Toute personne ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de la famille.
- La médaille de la famille peut être accordée à titre posthume si la proposition est faite dans les deux ans suivant le décès de la mère ou du père.

Chaque dossier retiré en mairie, devra être dûment complété et accompagné :

- d'une photocopie du livret de famille (mariage et naissance des enfants),
- d'une photocopie de la carte d'identité,
- des certificats de scolarité 2015/2016 pour tous les enfants d'âge scolaire,
- éventuellement d'une copie du jugement de divorce ou de séparation.

Dossiers et renseignements en Mairie :

Madame DIDIERJEAN Dominique, service état civil, 03 83 76 35 31 ou :

Yvette COUDRAY lors de ses permanences le mardi de 10h00/11h30 ou le jeudi de 15h30/17h00.

**Yvette COUDRAY**  
Adjointe aux affaires Sociales

# NOTRE VILLE

## notre ville

### Téléthon 2015

Avec la collaboration des « Loups de Maixe » et pour la 9ème année, HANDISPORT LUNEVILLE a décidé de relever son défi.

« Emmener des handicapés en tricycles tandems » accompagnés de plusieurs cyclistes VTT de LUNEVILLE et BACCARAT, sur un périple de 64 kilomètres. Autre défi : récolter le plus de dons possible pour aider la recherche et vaincre la maladie.

Ce sont donc plus de soixante personnes, cyclistes et accompagnateurs qui ont été accueillies par Monsieur le Maire, des élus et des membres de l'OMS. Saint NICOLAS a également rendu visite à cette agréable manifestation. Après le pot d'accueil, tous se sont dirigés vers des locaux chauffés mis à disposition par la municipalité où les organisateurs les attendaient pour se restaurer avant de reprendre le chemin par un itinéraire différent.



**Yvette COUDRAY et Sabrina VAUDEVILLE,**  
Adjointes au Maire

### Informations touristiques



Dans le cadre de sa politique touristique, la Communauté de Communes des Vallées du Cristal a implanté, sur l'ensemble de son territoire (18 communes), des panneaux d'informations touristiques communautaires. Financés à 75 % par les fonds européens LEADER et le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, ils ont pour objectifs de valoriser les communes de la CCVC à travers leurs dynamiques touristiques et patrimoniales.

Baccarat s'est alors vu doté de 4 panneaux mettant en valeur la ville et les différents sites touristiques de la commune et de la CCVC.

Installés depuis mars 2015, un travail minutieux a été entrepris. En effet, les maquettes et les plans ont été élaborés en interne par le service tourisme de la Communauté de Communes, chaque élément a été modélisé et mis en page par le service, ce qui donne un plan unique et d'une précision exceptionnelle.

**Sabrina VAUDEVILLE**  
Vice Présidente en charge du Tourisme

### Demie-heure musicale



C'est à l'espace loisirs que s'est déroulée la demi-heure musicale de la rentrée de l'école de musique.

Devant les parents et professeurs, les élèves qui suivent les cours de guitare, piano, synthétiseur, saxophone, flûte

traversière, chant actuel... ont présentés quelques musiques de Noël ainsi que des morceaux appris depuis la rentrée d'octobre. Ce moment convivial permet aux élèves de pouvoir présenter le travail de ce premier trimestre.

Depuis 3 ans, la municipalité a mis en place une convention entre l'école de musique et la Musique d'ensemble Municipale (MEM) qui permet de dispenser des cours gratuitement à la seule condition d'intégrer la MEM et de se rendre disponible lors des participations de celle-ci.

En cas de non-respect de la convention l'élève s'engage à régler la somme due pour le restant de l'année.

**Isabelle CHASSAIN**  
Adjointe à l'école de musique

### Forum des métiers pour les collégiens

Le Rotary club a organisé pour la 27ème édition le forum des métiers à la salle des fêtes. Ainsi, les élèves de cinquième et troisième ont pu se renseigner sur leur orientation.



Les professionnels du secteur et des environs ont apporté un maximum d'informations sur les différents métiers présents, autant de métiers que les élèves ont découvert et approfondi. Les collégiens ont fait un choix sur plusieurs professions en répondant à un questionnaire, ce qui leur a permis d'avoir un entretien avec des interlocuteurs ciblés, leur faire découvrir un panel de métiers et susciter des vocations.

Susciter l'intérêt et la curiosité des élèves est primordial avec ces premiers contacts avec le monde professionnel.

**Isabelle CHASSAIN**  
Adjointe au Maire



## la photo du mois

## Epiphanie à l'honneur avec la collection de fèves de Madame et Monsieur SITT

### ■ Prochain conseil de quartier

Les habitants résidant dans le ressort du bureau électoral n°3 sont invités à un nouveau conseil de quartier, le jeudi 7 janvier 2016, à 20 h 30, à la salle de la République de l'hôtel de ville. Comme l'an dernier, ce sera l'occasion de rencontrer vos élus, de savoir ce qui est prévu concernant votre quartier et la ville, et bien entendu vous pourrez poser toutes les questions et faire toutes les propositions que vous souhaitez. Un point sera également fait sur les réponses apportées aux questions du conseil de quartier de l'an dernier. N'hésitez pas à venir parce que c'est tous ensemble que nous pourrions améliorer et valoriser la vie dans notre ville.

#### Liste des rues :

Docteur Retournard - Cristalleries (rue, cour, pavillon des employés) - Port - Humbépaire (rue, faubourg, impasse) - Gué - Charles Pecatte - Vosges - Prieuré - Grammont (rue et maison forestière) - Maréchal Lyautey - Maréchal Foch - Docteur Schweitzer - Joliot Curie - Maréchal de Lattre de Tassigny - Allée des Acacias - Bingottes (rue et cités) - Ruelle Saint Wolfgang - Parc - Chemin du Fouys - Adhémar de Monteil (lotissement du Prieuré) - Jean Monnet - Lotissement Mozart

### ■ Marche nocturne

Une fois encore, la traditionnelle marche nocturne de l'amicale des retraités de la cristallerie a été couronnée de succès. Les organisateurs, sous l'impulsion de leur Président Bernard COLIN, ont réuni leur équipe pour accueillir plus de 500 personnes, des jeunes enfants aux seniors. Tous ont pris le départ place du Général LECLERC pour un périple de 2h00 en forêt, équipés de bracelets fluos donnant ainsi au cortège une allure de chenille géante multicolore, parcours émaillé d'une halte de vin chaud et, à l'arrivée, d'une soupe bien chaude servie sous les chapiteaux situés place du marché. Satisfaction totale et générale. Un véritable plébiscite, fruit de leur dynamisme. Rendez-vous l'année prochaine afin de vivre à nouveau une belle balade sous les étoiles dans une ambiance festive.

Sabrina VAUDEVILLE  
Adjointe

### ■ Marché de Noël : une belle réussite



Lors du conseil de quartier de Badménil du 4 mars 2015, les problèmes posés par les incohérences de numérotation des habitations et les irrégularités dans les appellations de rues, ont été soulevés plusieurs fois. Ces mêmes problèmes se posent aux administrations, à la poste, à EDF, aux télécoms ou aux services d'urgence depuis maintenant plusieurs dizaines d'années.

C'est la raison pour laquelle, une équipe s'appuyant sur le service de l'urbanisme, pilotée par Sabine TIHA et Isabelle CHASSAIN a travaillé depuis lors pour apporter une solution pertinente et durable. Parce que ce travail devait être au service du bien-être quotidien des habitants de Badménil, il a été mené en lien avec eux, par des rencontres, de nombreuses visites sur place et grâce à une réunion le 11 juillet 2015, à Badménil, à laquelle tous les habitants étaient conviés. Après un long et minutieux travail, le nouveau plan a été proposé aux habitants de Badménil, le 27 novembre dernier. Ceux-ci ont pu réagir, proposer des changements qui ont été entérinés et décider des noms de rues qui devaient changer.

C'est le résultat de ce grand travail commun qui vous est présenté ci-après dans la carte jointe. De tels changements entraînent des conséquences concrètes dont voici les éléments de mise en œuvre.

Qu'est-ce qui change, pourquoi, pour qui et comment ?



## Pour la numérotation :

**Qu'est-ce qui change ?** : les numéros de chaque maison.

**Pourquoi** : de sorte à avoir une numérotation distincte par rue, avec un côté pair et impair, au lieu du système actuel par lequel toutes les maisons sont numérotées les unes à la suite des autres, sans tenir compte des maisons construites après et qui se retrouvent donc sans numéro, voire même avec le même numéro que le voisin. Pour que le système soit durable, des numéros sont prévus pour les parcelles actuellement vides. Ils seront attribués en cas de construction. C'est pour cela qu'il n'y a pas de continuité de numéros entre deux maisons d'une même rue et qu'on peut passer, par exemple du 3 au 9.

**Pour qui** : pour 55 maisons sur les 64 habitations recensées

**Comment** : par un arrêté de police puisque le numérotage des habitations en agglomération est une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire. La commune prend en charge la première installation et le propriétaire est tenu d'assurer l'entretien de la plaque donnant le numéro, et/ou la rue, apposée sur sa maison.

## Pour le nom des rues :

**Qu'est-ce qui change** : actuellement il y a 8 rues. Nous en créons 2, en transformons 2 en impasses et nous changeons les limites de 5 autres.

**Pourquoi** : certaines rues avaient 2 à 3 ramifications (rue Saint Pierre) ou se situaient même sur 2 branches distinctes (rue de la ferme). Dans ce cas, de nouvelles appellations ont été choisies par les habitants des rues concernées. Autre problème : les noms de rues ou de portions de rues utilisés ne correspondaient pas toujours aux documents administratifs comme le cadastre (exemple : rue du champ d'étang au cadastre était en fait la rue Saint Pierre).



**Pour qui** : pour tous les habitants de la rue. Une habitation appartient à la rue où est située son entrée principale. Si un immeuble est au carrefour de deux rues, il se voit intégré dans les deux rues et se verra donc attribué 2 numéros, un par rue.

**Comment** : les noms de rues ne peuvent être changés ou créés que par une délibération en conseil municipal. Les noms proposés ci-dessous ont été approuvés par le conseil qui s'est tenu le lundi 7 décembre dernier :

Dénomination du cadastre	Dénomination usuelle	Nouvelle dénomination votée
Chemin de la Rappe	Rue des étangs	Rue des étangs
Rue des étangs	Rue des étangs	Impasse des étangs
Rue de la Ferme	Rue de la Ferme	Rue du ruisseau
Rue de la Cour	Rue de l'École	Rue de l'École
Chemin communal de Glonville à Badménil	Rue de l'école	Rue de l'école
Chemin du Chaudfour	Rue du Chaudfour	Rue du Chaudfour
Aucune	Ruelle de l'église	Ruelle de l'église
Rue Saint Pierre (côté rue de l'école)	Rue Saint Pierre	Rue Josette Renaux
Rue du champ d'étang	Rue Saint Pierre	Rue Saint Pierre
Rue des Baraques	Rue Saint Pierre	Impasse Saint Pierre

## Concrètement, qu'est-ce que cela entraîne et comment seront gérés les changements ?

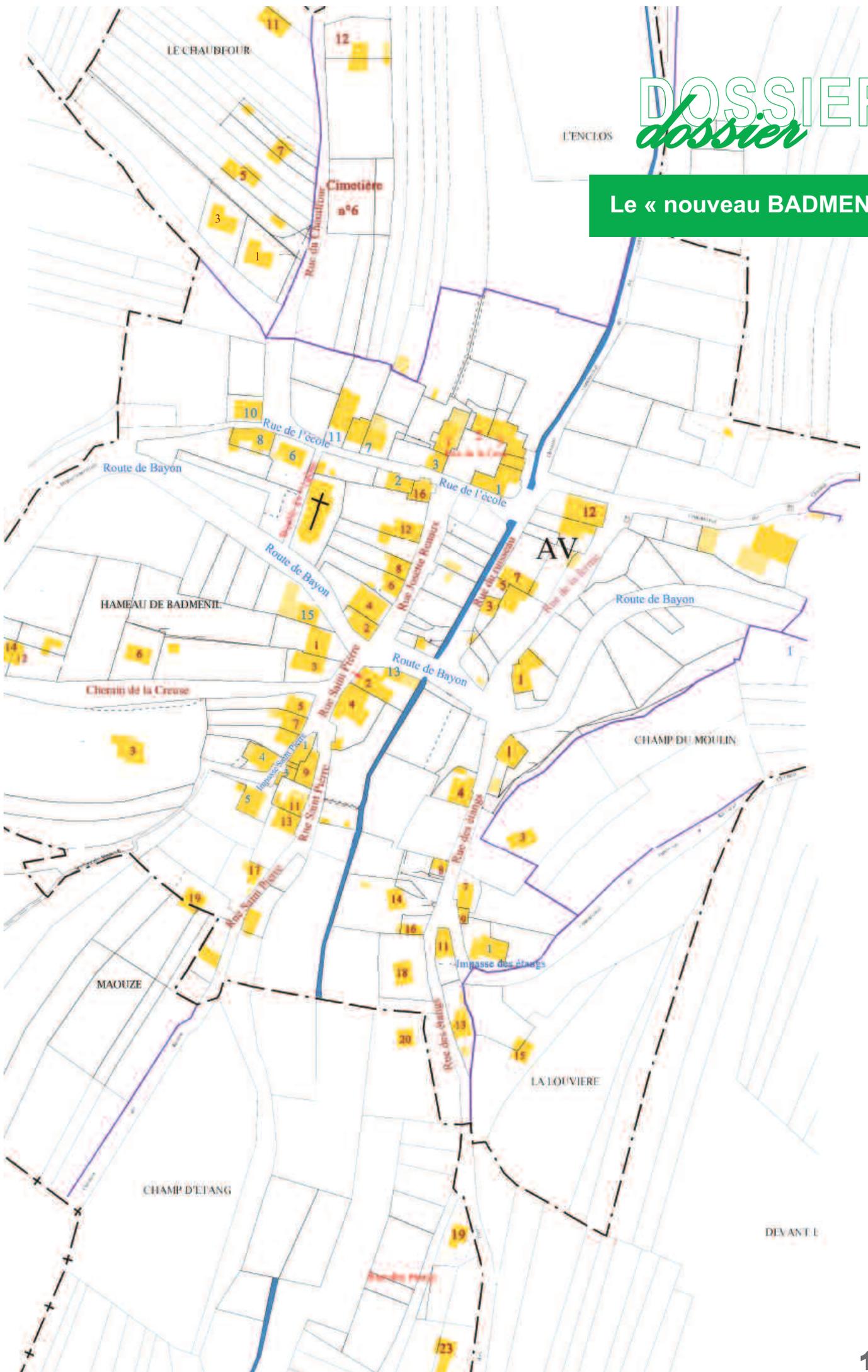
Changer de numéro et/ou de nom de rues équivaut à un changement d'adresse. Les cartes d'identité, passeport, permis de conduire portant l'ancienne adresse restent valides. Mais des formalités sont nécessaires pour tout le reste : la poste, l'eau, les ordures ménagères, les écoles, les organismes publics (CAF, CPAM, pôle emploi, cadastre, impôts...) et privés, l'annuaire, les véhicules...

La mairie se propose d'accompagner tous les habitants qui le souhaitent dans ces démarches. En janvier, chaque habitant de Badménil recevra un courrier l'informant de sa nouvelle adresse. A partir de ce moment, la mairie tiendra à la disposition des habitants un dossier comportant les formulaires administratifs à remplir, ainsi que des lettres type pour les différents organismes. Une fois que ces documents seront remplis, les services municipaux se chargeront de les envoyer pour vous aux différents destinataires. Vous serez, si vous le désirez, accompagnés pas à pas pour tout ce qui concerne les organismes publics ou para publics.

**Un cas particulier** : le changement d'adresse entraîne un changement de carte grise et donc de plaques d'immatriculation pour les véhicules qui sont encore immatriculés en 54, selon l'ancienne numérotation. Dans ce cas, la commune prendra à sa charge les frais de changement de plaque. Enfin, les services techniques de la ville poseront les numéros et les plaques de rues en février. Pour tous les cas particuliers, si nécessaire, ils prendront rendez-vous avec les propriétaires de maisons afin de déterminer l'endroit où seront placées les plaques.

Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec Catherine VINCENT au 03.83.76.06.92.

## Le « nouveau BADMENIL »



Lors du conseil de quartier du 5 novembre 2015, il avait été demandé que la Mairie précise la manière dont est effectué le déneigement dans les rues de la ville. En effet, aussi efficaces que soient les services techniques, pour chacun de nous, piéton ou conducteur, ce n'est jamais fait au bon moment, ni là où nous en avons besoin. Pourtant ce service de déneigement est organisé selon des critères précis et doit s'effectuer en fonction de contraintes réelles et sérieuses. Comme s'y était engagé M. le Maire lors du conseil de quartier, voici comment est organisé le déneigement à Baccarat.

### Il répond à trois objectifs :

- > Sécuriser les abords des lieux et des bâtiments publics au plus tôt ;
- > S'assurer que le réseau routier soit praticable pour 8 h du matin, en visant avant tout les points hauts qui reçoivent le plus de neige et le centre-ville ;
- > Traiter le restant du réseau dans les meilleurs délais.

### Les moyens :

- > 3 équipes de deux personnes (un chauffeur poids lourds pour la conduite du camion et un chauffeur tractopelle pour le chargement du sel dans le camion) ;
- > Un camion équipé d'une lame orientable ;
- > Un camion équipé uniquement d'une lame à neige et qui ne sort qu'en cas de fortes chutes de neige pour renforcer l'équipe d'astreinte ;
- > Une saleuse d'une capacité de 3 tonnes à débit variable ;
- > Deux tracteurs de voirie, un par rive, chacun équipé d'une lame à neige qui permet de déneiger les endroits inaccessibles au camion (par exemple : la ruelle saint Wolfgang, la rue des abbés Frouard, le chemin de Rambervillers...);
- > Pelles et sel pour le déneigement des entrées de bâtiments communaux, des écoles et des passages piétons en ville.



### L'organisation :

- > Chacune des 3 équipes est d'astreinte du vendredi 16 h 30 au vendredi suivant à 16 h 30, de mi-novembre à mi-mars.
- > Si cela n'a pas été nécessaire avant, suivant la météo annoncée (neige, verglas...), dès 3 h du matin, un des deux agents apprécie la situation toutes les heures. C'est lui qui décide d'intervenir. Dans ce cas, il appelle son collègue d'astreinte afin de procéder au déneigement selon le circuit prévu.
- > Une fois 8 h, un point est fait, et si nécessaire, le chef de service envoie du personnel et des moyens supplémentaires pour renforcer l'équipe de déneigement.

### Le circuit :

- > En principe, il reste le même quelle que soit l'heure de début. Il peut toutefois varier si par exemple, la neige a commencé à tomber à 6 h du matin et qu'il faut interrompre le déneigement d'une rue pour aller, en urgence, dégager les écoles pour 8 h 30.
- > Ce circuit ne concerne normalement que les rues qui sont de la responsabilité de la commune. Or, un grand nombre de rues dépendent du conseil départemental :
  - La RD 590 qui va de Bertrichamps à Azerailles : donc la rue des Vosges, le faubourg Humbépaire, la rue Humbépaire, la rue des cristalleries, la rue division Leclerc, la rue Sainte Catherine, la route de Nancy ;
  - La RD 22 qui va de Gélacourt à Badménil : donc en plus des rues déjà citées ci-dessus : la route de Merviller, la rue docteur Retournard, le pont, la rue Adrien Michaut, la rue des 3 frères Clément, la rue de Ménil, la rue de la Barrière, la route de Badménil, la route de Bayon ;
  - La RD 935 qui va de Merviller à Rambervillers : en plus donc la rue de Saint Christophe ;
  - La RD 158 direction Lachapelle : l'avenue de Lachapelle

Ces rues sont dégagées par le conseil départemental, selon un circuit propre.

- > Le circuit dépendant de la ville :

- Première phase :

Rive droite: le rue Pécatte (en raison de la présence de la déchetterie et de la poste), le prieuré, le faubourg Humbépaire, la rue de Grammont, le lotissement les Bingottes, la rue des Bingottes (présence des réservoirs d'eau du Fouys et des Bingottes qui doivent rester accessibles en cas de problème), résidence du soleil, rue de la liberté, chemin de Merviller.

Rive gauche : la rue de Lorraine, la rue de Glonville, la rue du Haut Buisson, la rue Michel Colle, Badménil, les Gadines, le chemin Saint Christophe, la ruelle de la Barrière, la rue du Haut de la Scie (cimetière)

- Deuxième phase : le centre-ville où se situe la forte circulation, les rues secondaires, les HLM, le quartier Haxo, la piscine, la place Leclerc, la place de la gare, la rue du Gué, la Baugerie, la caserne Ladmiraault.

Pour l'année 2014-2015, année exceptionnelle, environ 15 tonnes de sel ont été utilisées. Les autres années, cette consommation s'élève plutôt entre 50 et 70 tonnes.

Le circuit de déneigement s'établit donc en fonction de nombreuses contraintes et variables, la plus grande de toutes étant sans doute l'heure où la neige commence à tomber et la durée des chutes de neige. Sans parler des véhicules mal stationnés qui empêchent quelques fois le camion ou le tracteur de passer, parce que c'est aussi une réalité dont il faut tenir compte, au même titre que les rues trop étroites ou en cul de sac qui ne permettent pas au camion de retourner. Enfin, nos moyens sont limités par le nombre d'employés municipaux et par le nombre de véhicules dont nous disposons.

Le circuit qui vous est ici présenté ne concerne que les rues et les bâtiments publics, chacun étant tenu de dégager la portion de trottoir qui est située devant chez lui. Aucun circuit ne sera jamais parfait et celui-ci est sans doute perfectible. La commune, dès le prochain épisode neigeux, fera le point sur la manière concrète dont est effectué ce déneigement et apportera toutes les améliorations possibles et souhaitables. Bien entendu, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées ou propositions pertinentes et réalistes. Elles sont toujours les bienvenues.

**Sabine TIHA**  
Conseillère municipale déléguée

Le dojo de Boxe Japonaise (Nippon Kempo) de Baccarat a dernièrement participé à la coupe Sawayama le 29 novembre 2015, organisée par le dojo alsacien de Chatenois.

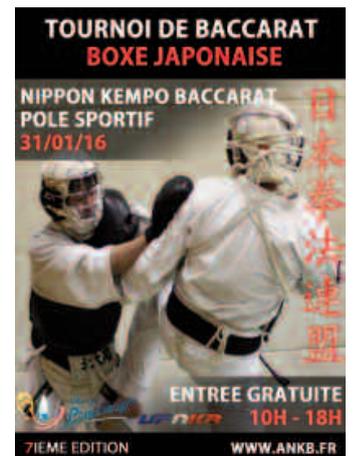
L'association a encore fait de bons résultats lors de ce tournoi. On peut féliciter la **section « enfants »**, qui a réalisé plusieurs podiums. Dans la **catégorie « Benjamins »**, LIEPKIEWICZ Cassandra a fini deuxième. Dans la **catégorie « poussins »**, CAUJOLLE Timéo fini premier, suivi de CLEVER Tom, deuxième. Pour la **catégorie « minimes garçons »**, CAUJOLLE Mazao en première position, suivi de MIERZCHALA Sylvain, en deuxième et BOURGUIGNON Robin en troisième. Pour la **section « féminines adultes »**, DEMETZ Léa finit première de sa poule. Concernant la **section « adultes »**, pour la catégorie « seniors couleurs blanc/jaune », DHIER Florian fini premier.

Dans la catégorie « seniors couleurs orange/verte », ANDRE François fini deuxième. Pour la catégorie « seniors couleurs bleu/marron », ANGE Virgile fini premier suivi de AUBRY Aurélien deuxième. Dans la catégorie « vétérans couleurs lourds », on retrouve MULLER Jean-Fred en deuxième. Pour finir, dans la catégorie « ceintures noires », on retrouve CAUJOLLE Christophe, Président de l'association Nippon Kempo de Baccarat, en première position ainsi que LAMBERT Pierre en troisième place.

On peut dire que le dojo de Baccarat a été fortement présent sur le tatami au vu de ces nombreuses victoires.

Pour le dixième anniversaire de l'association, le dojo de Baccarat (ANKB), affiliée à l'Union Française de Nippon Kempo Renmei (UFNKR), organise la septième édition de son tournoi du Cristal le 31 janvier 2016.

A savoir : les cours de Boxe Japonaise (Nippon Kempo) se déroulent les jeudis, de 19h00 à 21h00, ainsi que les dimanches de 10h00 à 12h00 pour les adultes, et les samedis de 10h00 à 11h pour les enfants, au Pôle Sportif. Plus d'informations sur [www.ankb.fr](http://www.ankb.fr).



## ■ « Cultiv'Form » : formation des responsables



L'Office Municipal des Sports de Baccarat souhaite apporter aux adhérents de sa section Cultiv'Form (Muscultation, Cardio-Training et Fitness) des cours de qualité.

C'est pourquoi elle a souhaité offrir à ses responsables une formation pouvant leur apporter un soutien et les outils nécessaires pour répondre aux besoins personnels et spécifiques des adhérents selon leurs profils et objectifs, ce qui est primordial pour cette salle associative où la convivialité et l'entraide font partie intégrante de « l'Esprit Cultiv'form ».

Ces enseignements ont été prodigués par l'équipe professionnelle de « Made In Forme » basée à Ste Marguerite est sous la

direction de Mikaël PIANT, diplômé d'Etat et surtout ancien adhérent de la section Bachamoise, ce qui fait la fierté de Daniel MOUGIN, Président de l'OMS et membre fondateur des culturistes de la cité du Cristal.

Cette formation complète de 8h00 s'est composée de plusieurs modules : connaissance générale, séance type femme, programmation de séances personnalisées, nutrition, méthodes de muscultation et enfin mise en situation de coaching.

Ce temps de formation et d'échange fut apprécié de toute l'équipe des responsables de la section. C'est également l'occasion pour l'Office Municipal des Sports de les remercier pour leur implication au sein de l'association. Leur bénévolat permet aux 150 adhérents de bénéficier de nombreux créneaux horaires et de répondre ainsi au maximum aux besoins des utilisateurs.

A noter qu'il est toujours possible de vous inscrire tout au long de l'année en contactant l'OMS par téléphone au 06.81.03.25.64 ou par mail : [oms.baccarat@orange.fr](mailto:oms.baccarat@orange.fr)

**Sabrina VAUDEVILLE**  
Adjointe aux sports

**Communiqué de BACCARAT AUTREMENT**

Face à la montée des extrêmes, à la tentation du repli sur soi, nous devons nous montrer solidaires les uns envers les autres et assumer coûte que coûte nos fonctions d'élus locaux en faisant vivre nos instances de démocratie locale.

La participation de chacune et de chacun d'entre vous aux conseils de quartier, l'assistance nombreuse aux diverses rencontres qui émaillent la vie de notre Commune sont des témoins rassurants que nos instances vivent et se nourrissent chacune de vos idées et autres suggestions.

Il est une instance particulière sur laquelle nous souhaitons insister : le conseil municipal qui reste l'organe par excellence du droit d'expression des conseillers municipaux de toutes les tendances qui vous représentent. L'absence régulière de deux conseillers municipaux qui éludent complètement le débat démocratique est inquiétante pour la santé de nos instances. Les convocations leur parviennent pourtant selon les délais légaux avec les ordres du jour et les rapports préalables, nous favorisons le dialogue, sommes à l'écoute de toute les remarques, y compris dans la rédaction des comptes-rendus de séance. Face à cette disponibilité, nous nous heurtons à deux sièges qui restent malheureusement vides.

Nous pensons qu'il faille être cohérent : si nous devons écrire au sein de cette tribune d'expression, c'est que nous assistons régulièrement aux réunions organisées par et pour le conseil municipal (groupe de travail, commissions, etc.), c'est que nous nous efforçons chaque jour d'être digne de cette tribune.

Nous posons simplement une question : est-ce se montrer digne que de dénoncer, par des propos persifleurs et peu constructifs, les actions de notre équipe au sein d'une tribune et de ne jamais siéger dans l'instance absolue de la démocratie locale, à savoir, le conseil municipal ?

Voici une question sur laquelle certains devraient se pencher, à défaut de ne jamais accorder de leur temps au conseil municipal.

En ces temps difficiles, restons tous unis et debout !

L'équipe de BACCARAT AUTREMENT tient à vous présenter ses vœux les meilleurs pour l'année 2016.

**Baccarat Autrement**

**Communiqué de BACCARAT J'Y CROIS**

**Qui ne dit mot ... consent**

Baccarat Autrement condamne sans cesse notre absence aux Conseils Municipaux mais en même temps ne répond pas à nos questions. Donc c'est qu'elle approuve nos affirmations. Merci ! Enfin, oui il est grand temps que naissent de grandes communautés de communes intelligentes afin que certains élus illuminés redescendent sur terre et oublient leur musée de parfum et de flacons d'antan au coût exorbitant ! De tels projets aucun élu d'une future communauté n'en voudra jamais. Sauf ceux de Baccarat Autrement !

Meilleurs Vœux

**Baccarat j'y Crois**

**Communiqué de Florent MARULAZ**

**NOUVELLE ANNEE**

Ces quelques mots sont écrits le 3 décembre 2015.

Ils seront sous vos yeux ... en 2016 !

Je peux donc vous dire à tous, malgré ces temps troublés : « BONNE ET HEUREUSE ANNEE ! »

**Florent MARULAZ**

**ADIL** : mardi 5 janvier de 10h00 à 12h00  
sur rendez-vous au 03.83.76.35.35

**ADAPA** : lundis 4, 11, 18 et 25 janvier, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00, sur rendez-vous au 03.83.76.35.35

**CAF** : jeudis 7 et 21 janvier, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

**CAL** : lundis 4 et 18 janvier, de 13h30 à 15h00, sur rendez-vous

**Conseil Départemental** : jeudis 7 et 21 janvier, de 14h00 à 16h00

**Cidff** : lundi 11 janvier, de 14h00 à 17h30

**Conciliateur** : jeudi 14 et lundi 25 janvier, de 14h00 à 17h00, sur rendez-vous au 03.83.76.35.35

**CRAM** : mercredis 13 et 27 janvier, de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous

**Entraide Chomeurs** : mercredis 6 et 20 janvier, de 14h00 à 17h00 et jeudis 7 et 21 janvier, de 9h00 à 12h00

**Mission Locale** : Mardis 5, 12, 19 et 26 janvier, de 9h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00; Vendredis 8, 15, 22 et 29 janvier, de 9h00 à 12h00

**Mutualistes anciens combattants** :

Sur rendez-vous

**Relais Services Publics** : lundis 4, 11, 18 et 25 janvier de 9h30 à 12h00; mardis 15, 12, 19 et 26 janvier de 14h00 à 17h00; mercredis 6, 11, 20 et 27 janvier, de 14h00 à 17h00; vendredis 8, 15, 22 et 29 de 9h30 à 12h00 sur rendez-vous au 03.83.71.53.87 ou 07.89.80.04.22

## ETAT CIVIL

*etat civil*

### ► Naissances

21/11 : Ryan ANGOMASI

28/11 : Noémie GUIHO

Félicitations aux parents !

### ► Décès

07/11 : Bernard MATH

17/11 : Gilbert JEHL

28/11 : Renée GERARD

veuve GERMAIN

29/11 : André BOULANGER

29/11 : Denise MATHIEU

veuve GOEURY

03/12 : Marie IDATTE

veuve MARTIN

Sincères condoléances aux familles.

## EXPOSITION

Jusqu'au 28 janvier, le Service Culturel vous invite à découvrir différents éléments artistiques sur le thème de Noël

Entrée libre à l'Hôtel de Ville :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 (sauf jeudi 14h00 et vendredi 16h30) / le samedi de 10h00 à 12h00. Site internet [www.ville-baccarat.fr](http://www.ville-baccarat.fr)



## CONFERENCE : 21 JANVIER 2016

Le monde fascinant des agrumes

Hôtel de ville, à 20h00. Entrée libre



Les découvertes des agrumes sont liées depuis fort longtemps aux voyages aventureux de grands explorateurs : Cook, Bougainville, La Pérouse... qui ont ramené de nombreuses plantes tropicales.

C'est aussi l'histoire lorraine avec Stanislas qui fait entrer par la grande porte un agrume célèbre : le bergamotier et son fruit la bergamote.

Jean-Noël Simard vous fera découvrir tous les secrets de ce petit fruit aux nombreuses vertus.

Cette famille ne comprend pas moins de 150 genres et plus de 1000 espèces ! Nous en connaissons quelques-uns comme : les citrons, pamplemousses, clémentines, oranges... et la bergamote qui

représente fièrement la Lorraine avec ses délicieux bonbons.

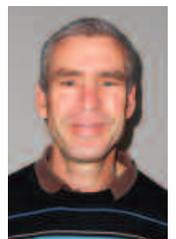
Par le biais d'un diaporama richement illustré, c'est un voyage dans le temps, mêlant histoire, sciences et arts culinaires qui vous est proposé.

**Le petit plus : fabrication de bonbons à la bergamote avec dégustation !**

Jean Noël SIMARD :

Médiateur scientifique au Jardin Botanique de Nancy et jardinier botaniste depuis 24 ans, il est aussi conseiller en jardinage biologique. Passionné de nature et d'environnement, diplômé de l'école d'horticulture de Roville-aux-Chênes dans les Vosges, il transmet avec méthode et pragmatisme, le monde du vivant.

Originaire de Pont-à-Mousson, il y propose régulièrement ses services, aussi bien aux particuliers qu'aux services culturels des villes mais également aux sociétés « savantes » telles que : Société d'horticulture, club nature, association de sauvegarde de l'environnement.



## A LYON

- Saucisse : 500 g
- Pour 3 personnes en plat de résistance
- Cuisson : départ à l'eau froide, puis cuisson à l'eau frémissante pendant 30 à 40 minutes ! Attention, si l'eau bout, la peau peut éclater
- Ne pas saler l'eau
- Se mange chaud, ou froid
- Doit comporter 3% de truffe et 4% de pistache

## EN ALSACE

- Saucisse : 80 à 100g
- Pour une personne
- Déjà cuite, on la réchauffe en la grillant nature, ou en lui ajoutant un peu de fromage et de lard

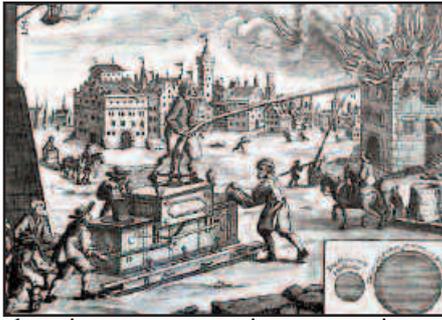


## Cervelas Rémoulade

- Retirez la peau du cervelas et détaillez-le en tranche puis coupez chaque tranche en deux
- Epluchez puis émincez les échalotes, hachez finement le persil.
- Dans un bol, préparez la vinaigrette en mélangeant l'huile, le vinaigre et la moutarde. Ajoutez le persil et les échalotes
- Versez la sauce sur le cervelas, mélangez et réservez au frais

**Pour 4 personnes**  
**Préparation 10 minutes**

- 320g de cervelas d'Alsace
- 6 c à soupe d'huile au choix
- 1 c à soupe de vinaigre de vin
- 1 c à café de moutarde
- 2 petites échalotes
- 3 branches de persil plat
- Sel et Poivre



Le terme "sapeur" trouve son origine au Moyen Age, époque où les sapeurs-pompiers "sapaient" le feu, c'est-à-dire, isolaient le foyer. À l'époque, il n'y avait pas de réseau de distribution de l'eau et la majorité des maisons étaient en bois. Aussi, lorsqu'un feu se déclarait, les secours abattaient tout ce qui se trouvait autour afin de limiter la propagation du feu. D'où l'expression "saper" ou "faire la part du feu". Ce qui donna le nom de "sapeurs" au service d'incendie.

L'extension des agglomérations multiplie les risques d'incendie. Il convient dès lors de structurer le service de lutte contre le feu. A Paris, en 1716, cette responsabilité est confiée à un particulier qui perçoit une subvention du Trésor royal pour rétribuer des « Gardes pompes », « Gardes pompiers », parfois « Gardes pompes du roi », pour acheter les pompes et intervenir en cas d'incendie...

Pourquoi « Gardes pompes » ? Tout simplement parce qu'ils gardaient ces engins au sens large, en prenaient soin comme le garde champêtre gardait les champs, le garde-chasse le gibier... Jusqu'à la Révolution, un détachement de ces « Gardes pompes » assurait la sécurité du château de Versailles, venant même en renfort dans la ville en cas de sinistre important. Bien que certaines villes développent leurs propres appellations, le nom de « Garde pompier » et son abréviation courante, « Pompier », se répandent à travers la France empressée d'imiter Paris.

Durant la révolution de 1810, on observe des hésitations d'ordre statutaire et une certaine confusion sur la terminologie à adopter. Un décret de la Convention nationale du 9 ventôse an III (5 novembre 1792) porte organisation et fixe le solde des « Pompiers de Paris », stipulant que, désormais, ils ne seront plus rétribués par le Trésor c'est la fin officielle du service privé des « Gardes pompes ».

Le 23 avril 1793, ils sont révoqués, de nouveaux chefs sont élus. Mais il faut bien comprendre que ceci ne concerne que les « Pompiers » civils car, dans un ordre d'idée tout différent, l'imposant fourniment impérial qui suit Napoléon dans ses déplacements fréquents est protégé par des « Pompiers » militaires, appartenant à la Garde impériale créée en 1804 et composée de troupes de toutes les armes.

Il est bon à savoir que les premiers tuyaux d'incendie furent mis au point par l'inventeur néerlandais JAN VAN DER HEIDEN en 1672. Ils étaient fabriqués en cuir souple et assemblés tous les 15 mètres à l'aide de raccords en laiton. La longueur et les raccords ont donné naissance aux normes actuelles.

À la fin du XVIIe siècle apparaît la pompe à bras hippo-attelée ou tirée par plusieurs pompiers, les habitants devant organiser une chaîne humaine pour alimenter la pompe depuis un point d'eau (rivière, fontaine, puits).

La pompe à incendie fut développée par le londonien Richard NEWSHAM en 1725. Amenées telles des chariots jusqu'au lieu de l'incendie, ces pompes manuelles étaient servies par des équipes de plusieurs hommes et pouvaient délivrer jusqu'à 12 litres d'eau par seconde et ce jusqu'à une hauteur de 40 mètres.



Le premier camion à vapeur hippomobile pour le combat contre le feu a été inventé en 1829, mais il ne fut pas accepté dans la lutte contre les incendies avant l'année 1860, puis il fut encore oublié pendant deux autres années. Les pompes à incendie à moteur à combustion interne arrivèrent en 1907.

Actuellement, le combat contre le feu demeure l'attribution des sapeurs-pompiers, qu'ils soient militaires, professionnels, volontaires ou employés par des firmes privées. Typiquement, les services du feu des secteurs ruraux ou à faible densité de population se composent essentiellement de volontaires tandis que les pompiers professionnels dominent dans les villes et les secteurs urbains, avec parfois des exceptions locales.

Chaque année, en décembre, les sapeurs-pompiers fêtent la Sainte Barbe qui protège de la « mâle-mort » c'est-à-dire la mort sans avoir reçu les derniers sacrements, ce qui interdisait aux fidèles d'être enterrés en chrétiens au Moyen-âge.

Ainsi, les patronages de Sainte Barbe les plus connus furent ceux des mineurs, des canonniers et des pompiers. Elle fut surnommée « la Sainte du feu ».

## EXPRESSIONS

Le goût des mots pour en sourire, pour les savourer et les remettre à l'ordre du jour en joutes oratoires hautes en couleurs et en drôleries.

### TIRER SON EPINGLE DU JEU

Se dégager habilement d'une situation délicate

Cette expression qui remonte au XVe siècle trouve ses origines dans un jeu auquel jouaient les fillettes et qui consistait à détacher des épingles plantées dans un cercle à l'aide d'un ballon. La fillette qui parvenait à récupérer son épingle « tirait son épingle du jeu ». L'expression s'est vite élargie au sens figuré que nous lui connaissons aujourd'hui.

## CITATION

« Qu'est-ce qu'une année sinon le volume infini d'une pincée de secondes »

- Dominique ROLIN - Ecrivaine belge - Dans « Journal amoureux » - 2000



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

### HORIZONTALEMENT

- Procédé de détection
- Plaque qui limite la vue - Armée féodale
- Fixé par des cordages - Messagère des dieux
- Porteur de mortier - Pronom masculin - Bidasse aux U.S
- Hurle comme un cerf - Il permet de faire une scène
- Partie de lustre - Déplorée
- Blindées - Riches décorations
- Illumination - Remarque abrégée - Parfum de raki
- Particulière au pays
- Temps de règne - Coupure des vers

### VERTICALEMENT

- Energisante
- Immatériel - Levée qui rapporte
- Il fait hausser le ton - Titre religieux
- Rivière bretonne - Babiole
- Vieux philosophes - Symbole chimique
- Point de la rose - Cas à traiter de suite
- Sélection - Volcan antarctique
- Deviens propriétaire - Déchiffré
- Petite partie d'archipel - Il grossit le Rhin
- Appel désespéré - Mollesse
- Cité bourguignonne - Soulager
- Gaine - Crocs d'étaulier

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

## SUDOKUS

Force 1

	7	3	1		2	9	4	
9	2	8				3	6	1
	1		9		3		7	
2	6	7	8		9	1	5	3
3	8	4	2		1	7	9	6
	9		5		4		3	
5	3	2		9		4	1	8
	4	6	3	1	8	5	2	

Force 2

7			4		8	6	1	9
					9	7	3	4
4			6	7	3			
		6			1	4	9	7
		1	2		7	3	5	6
		4			6	1		
								3
1	3	7	8		2	9		5
6		2			5	8	7	1

Force 3

	4	5				7	2	
9								6
3		1				9		5
	6	4				5	9	
	3	7		6		4	8	
7				9		1		4
1				4				9
	9	2				8	6	

4	9	2	1	7	5	8	6	3
1	5	6	8	4	3	2	7	9
7	8	3	2	9	6	1	5	4
2	3	7	5	6	9	4	8	1
5	1	9	4	8	7	6	3	2
8	6	4	3	1	2	5	9	7
3	7	1	6	2	8	9	4	5
9	2	8	7	5	4	3	1	6
6	4	5	9	3	1	7	2	8

6	4	2	9	3	5	8	7	1
1	3	7	8	6	2	9	4	5
8	9	5	7	1	4	2	6	3
5	7	4	3	9	6	1	2	8
9	8	1	2	4	7	3	5	6
3	2	6	5	8	1	4	9	7
4	1	9	6	7	3	5	8	2
2	6	8	1	5	9	7	3	4
7	5	3	4	2	8	6	1	9

7	4	6	3	1	8	5	2	9
5	3	2	6	9	7	4	1	8
8	9	1	5	2	4	6	3	7
3	8	4	2	5	1	7	9	6
1	5	9	7	3	6	2	8	4
2	6	7	8	4	9	1	5	3
4	1	5	9	6	3	8	7	2
9	2	8	4	7	5	3	6	1
6	7	3	1	8	2	9	4	5

Verticalement :  
 A : Robotique / B : Aérien - Der / C :  
 Diese - Mere / D : Ille - Rien / E : Eleates  
 -Ac / F : Se - Urgence / G : Tri - Erebus  
 / H : Herties - Lu / I : Ilet - Aar / J : Sos -  
 Altonie / K : Is - Guerr / L : Etl - Esses

Horizontalement :  
 1 : Radiesthésiste / 2 : Oeillère - Ost / 3 :  
 Brele - Ins / 4 : Oiseau - Il - Gi / 5 : Ree -  
 Treteau / 6 : An - Regrettee / 7 : Miseses  
 - Ors / 8 : Idee - NB - Anis / 9 :  
 Vernaculaire / 10 : Ere - Cesure



**V2 et S3  
JANVIER**

**Belle et Sébastien : l'aventure continue - 20h30**

D'après l'œuvre de Cécile Aubry : Septembre 1945. Au village, on a fêté la fin de la guerre. Sébastien a grandi, il a maintenant 10 ans. Belle et lui attendent impatiemment le retour d'Angelina... Mais Angelina ne revient pas. Elle a disparu dans un accident d'avion au cœur des forêts transalpines. Tout le village a perdu espoir. Tout le village sauf César : le grand père de Sébastien connaît un homme, Pierre, qui pourrait les aider à retrouver Angelina. Mais avant de sauver la jeune femme, l'enfant et son chien vont devoir braver mille dangers, traverser mille épreuves et affronter un secret. Un secret qui va changer la vie de Belle et de Sébastien à tout jamais. L'aventure continue...

**V8 et S9  
JANVIER**

**Star Wars - Le réveil de la Force - 20h30**

Dans une galaxie lointaine, très lointaine, un nouvel épisode de la saga "Star Wars", 30 ans après les événements du "Retour du Jedi".

**V15 et S16  
JANVIER**

**Snoopy et le Peanuts- 20h30**

Snoopy, Charlie Brown, Lucy, Linus et le reste du gang bien aimé des « Peanuts » font leurs débuts sur grand écran, comme vous ne les avez jamais vus auparavant, en 3D ! Charlie Brown, le loser le plus adorable qui soit, se lance dans une aventure héroïque, tandis que son plus fidèle compagnon, Snoopy, s'élance dans les airs à la poursuite de son ennemi juré le Baron Rouge.

**Tarif unique : séance à 5€**

Programme sous réserve de modifications  
Egalement disponible sur [www.ville-baccarat.com](http://www.ville-baccarat.com)

## LECTURE

*adulte*

**Celles de la rivière**  
De Valerie GEARY

La femme qu'emporte la rivière Crooked flotte entre deux eaux. Sur la rive, deux fillettes qui jouent dans l'après-midi ensoleillé. Elles sont les premières à découvrir le corps et, soudain, leurs jeux cessent. Leur enfance bascule dans la dureté du monde des adultes. La veille, leur père les a laissées seules suffisamment longtemps pour qu'elles puissent le croire coupable de meurtre. Pour ne pas le perdre, comme elles ont perdu leur mère quelques semaines auparavant, elles décident de mentir sur son emploi du temps... et resserrent bien malgré elles les mailles du soupçon autour de lui, le livrant en pâture à une petite ville dont les préjugés et les rancunes lui laissent peu de chances...

A travers les yeux et les pensées de Sam, juste entrée dans l'adolescence, et de Ollie, encore enfant et qui s'est enfermée dans le silence, Valerie Geary mène son lecteur dans une enquête tissée de secrets, de mensonges, de semi vérités et d'adieu à l'enfance. A la tension générale de l'intrigue et à l'atmosphère, qui doit beaucoup à la superbe présence de la nature, s'ajoutent les voix d'esprits bienveillants qui guident les fillettes dans leur quête de vérité.



## LECTURE

*enfant*

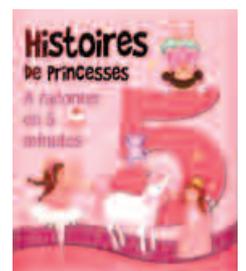
**Histoires de princesse à raconter en 5 minutes**

Rejoins la princesse Emma qui a le hoquet et la princesse la mauvaise idée d'adopter un bébé dragon, ou encore la princesse Béatrice qui organise son propre spectacle de danse.

Ce livre superbement illustré contient des histoires aussi tendres qu'amusantes spécialement conçu pour les enfants jusqu'à 5 ans.

Elles sont courtes et peuvent être racontées en 5 minutes.

Les enfants ne s'en laisseront pas !

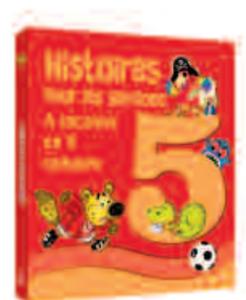


**Histoires de garçons à raconter en 5 minutes**

Découvre de fantastiques petites histoires écrites spécialement pour les garçons !

Envole-toi pour une aventure spatiale dans une fusée secrète, navigue avec les pirates et visite une horrible maison hantée, bouhhhh...

De l'action et du suspense pour les garçons passionnés d'aventures !



► Livres disponibles à la Bibliothèque - Pl Général de Gaulle  
Ouverture : mercredis de 16h00 à 18h00 et vendredis de 9h30 à 11h00 et de 16h30 à 18h00

## URGENCES

Pompiers .....	18
Police-secours .....	17
Gendarmerie .....	03.83.75.34.82
Urgence médicale - SAMU .....	15
depuis votre portable .....	15 ou 112
Hôpital Lunéville .....	03.83.76.12.12
Hôpital St Dié .....	03.29.52.83.00
Centre anti-poison .....	03.83.32.36.36
Astreintes pharmacie .....	32.37

## ASSISTANCES

Enfance maltraitée .....	119
Fil santé jeunes .....	0 800 235 236
Drogue info services .....	0 800 231 313
- Depuis un portable : 01 70 23 13 13	
- Ecoute cannabis : .... 0 811 912 020	
- Ecoute Alcool : ..... 0 811 913 030	
Sida info service .....	0 800 840 800
Croix Rouge écoute .....	0 800 858 858
Allosécu - serveur vocal .....	0 820 900 900
Caisse Primaire d'Assurance Maladie .....	36 46
Caisse d'Allocations Familiales ...	0 810 255 410

## DEPANNAGES

EAU - urgence - service municipal .....	03.83.75.29.83
.....ou 06.72.02.84.41	
EDF .....	09 726 750 54
GDF .....	0 800 47 33 33
Câble .....	39 90

## NUMÉROS VILLE

Accueil Mairie .....	03.83.76.35.35
Week-end et jours fériés .....	06.72.02.84.41
Espace Loisirs .....	03.83.75.41.13
Service culturel .....	03.83.76.35.37
Ecole de musique .....	03.83.75.18.96
Piscine Intercommunale.....	03.83.75.15.79

OFFICE DU TOURISME ..... 03.83.75.13.37



- 6 janvier** Voeux du Maire aux personnalités, salle des fêtes, à 20h00
- 7 janvier** > Assemblée générale des anciens d'AFN, espace loisirs, à 14h00  
> Assemblée générale de la Grenade, espace loisirs, à 20h00  
> Conseil de quartier, hôtel de ville (bureau 3), à 20h30
- 8 janvier** Assemblée générale de Fit'Nat, espaces loisirs, à 20h00
- 10 janvier** Tournoi de badminton MJC, pôle sportif, dès 8h00
- 13 janvier** Assemblée générale du comité de jumelage, hôtel de ville, à 20h00
- 14 janvier** Voeux au personnel municipal, hôtel de ville, à 17h30
- 15 janvier** Assemblée générale des Artistes Amateurs, espace loisirs, à 19h00
- 22 janvier** Assemblée générale classe 68, espace loisirs, à 20h00
- 23 janvier** > Loto de l'école primaire du Centre, salle des fêtes, à 20h00  
> Chant lyrique école de musique, espace loisirs, à 20h00
- 24 janvier** Thé dansant organisé par Baccarat Dynamic, salle des fêtes, à 20h30
- 28 janvier** > Assemblée générale de l'UCAB, hôtel de ville, à 20h00  
> Assemblée générale de l'association Métamorphose, salle des fêtes, à 20h30
- 29 janvier** Assemblée générale de la banque alimentaire, hôtel de ville, à 18h00
- 31 janvier** > Tournoi de Nippon Kempo, pôle sportif, dès 8h00  
> Assemblée générale de l'AMC, hôtel de ville, à 15h00

> **3 janvier** : football 32e de finale de Coupe de France U.S.Raon - Saint-Etienne, 14h15, stade Paul Gasser

> **7 janvier** : ouverture de la "maison des services au public", rue Clemenceau

> **7 janvier** : cérémonie des vœux du maire aux personnalités et forces vives de la cité (sur invitation), 18h, salle Beaugard

> **9 janvier** : loto du vélo, 20h15, salle Beaugard

> **9 janvier** : A.R.T. vend les places du spectacle burlesque "Les desAXés - sea, sax & fun" (13 février 2016), 25 euros et 20 euros strapontin, de 9h à 12h à la Halle aux Blés, les billets restants seront disponibles à partir de 14h chez "Mireille Chaussures", 8 rue Pierre Curie

> **9 janvier** : théâtre "Ma belle-mère, mon ex et moi" avec Frank Leboeuf et Christine Lemler, 20h30, Halle aux Blés, complet

> **du 9 au 24 janvier** : exposition "Peintures" (tableaux de Carmen Pasini et Martine Fleurence), espace Emile Gallé

> **11 janvier** : inauguration de la "maison des services au public", rue Clemenceau (sur invitation)

> **12 janvier** : cérémonie des vœux du maire au personnel communal et intercommunal (sur invitation), 18h, salle Beaugard

> **du 25 janvier au 11 mars** : les frères Remesat, photographes, présentent l'exposition « Songes obscurs » au lycée Louis Geisler avec l'association « Reg'Art »



> **28 janvier** : concert "Gueules d'Aminche" proposé par les Amis Raonnais du Théâtre, 20h30, Halle aux Blés, 15 euros, places en vente à l'Office de Tourisme ou sur place le soir du concert

> **les 29, 30 et 31 janvier** : "journées d'animations raonnaises" à la Halle aux Blés (avec la soirée "On a tous du talent" le samedi 23 janvier 2016)

> **29 janvier** : apéro-concert "Alex Panin", (solo guitare-chant) proposé par l'association "Les fées du logis", 19h, auberge de la Criquette, entrée libre

> **30 janvier** : assemblée générale de l'Association Familiale", 14h, club de l'Âge d'Or

> **fin janvier** (NC) : assemblée générale du club de musculation

## MEMO

### Ordures ménagères



Baccarat				Mardis
5	12	19	26	JANV

Badménil				Mercredis
6	13	20	27	JANV

### Eco-sacs

En 2016, les semaines de ramassages sont inversées, pour des raisons calendaires. Les écosacs seront désormais ramassés en semaine paire



Baccarat		Badménil
13	27	JANVIER

► Les sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h